



DATA TERRITORIA

Les tendances des villes moyennes
décryptées par la donnée

Juillet 2022



Édito

Comment mesurer l'attractivité de nos territoires ? Depuis quelques années, les villes moyennes ont le vent en poupe. Il ne se passe pas une semaine sans que l'on évoque, tant médiatiquement que politiquement, ce retour au premier plan. Un véritable coup de projecteur qui a notamment été rendu possible par le lancement du programme national Action Cœur de Ville que Villes de France a co-construit avec le ministère de la Cohésion des territoires.

Afin d'en connaître les premiers impacts, notre association, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires, a lancé dès 2018 le « Baromètre des territoires » sur l'attractivité des villes moyennes. Avec des résultats sans appel : les Français aiment les villes moyennes et les privilégient pour y vivre. En effet, les atouts sont nombreux : le cadre de vie idéal, la proximité avec la nature, une capacité à répondre aux défis du changement climatique mais aussi une proximité avec les services.

Un rapport privilégié qui s'est renforcé avec les périodes de confinement vécues lors de la crise sanitaire. De nouvelles aspirations sont nées chez nos concitoyens et ils sont nombreux à estimer que les villes moyennes peuvent y répondre.

Mais ce sentiment d'attractivité correspond-il pour autant à une réalité ? C'est pour répondre à cette question essentielle que Villes de France lance avec son partenaire SPALLIAN un nouvel outil : **Data Territoria**,

l'open data au service des villes moyennes. L'ouverture des données est une opportunité unique pour nos collectivités. En s'appuyant sur des indicateurs concrets dont les données sont issues d'institutions publiques (Insee, Cerema, ministères,...), nous sommes en mesure de quantifier cette attractivité.

Pour cela, nous avons choisi sept thématiques (population, emploi, logement, environnement, mobilités, santé, enseignement supérieur) qui symbolisent l'attractivité d'un territoire. Et ce premier Data Territoria vient confirmer nos espérances : les villes moyennes attirent. Ce n'est plus seulement un sentiment, c'est une certitude. Ces données viennent également bousculer des faits que l'on pensait établis, notamment autour de la migration résidentielle, mais aussi révèlent les fragilités qui continuent d'exister et sur lesquelles Villes de France ne cesse de se mobiliser.

Autant d'informations qui seront très précieuses et utiles quand il s'agira de défendre et de promouvoir les villes moyennes au niveau local comme national à l'heure de ce nouveau quinquennat.

Caroline CAYEUX,

Présidente de Villes de France,
maire de Beauvais





© Ville de Colmar

Sommaire

Méthode _____	6
Analyse des données _____	8
Population _____	8
Emploi _____	16
Logement _____	18
Environnement _____	20
Santé _____	22
Mobilités _____	26
Enseignement supérieur _____	28
L'open data & vous _____	32
Observatoire de l'enseignement supérieur _____	33
À propos _____	34

Méthode

Aujourd'hui les données sont de plus en plus riches et nombreuses, elles sont un atout pour **améliorer le pilotage des politiques publiques et le fléchage des projets territoriaux prioritaires**. L'exploitation de données, et particulièrement de données ouvertes, nécessite la connaissance d'un certain nombre de concepts et bonnes pratiques.

L'ambition de Data Territoria est de **mettre en perspective les perceptions et ressentis issus des sondages et de la presse avec les tendances qui peuvent être décryptées par l'exploitation de l'open data**.

Parce qu'elle regroupe des sources de données multiples issues d'entités diverses (Etat, établissements publics, collectivités territoriales, délégataires de

service public ou entreprises privées), l'open data offre une **vision transversale et objective de l'ensemble du territoire français**. Ainsi elle permet de porter un regard nouveau dans des domaines stratégiques comme l'habitat, la santé, ou encore les mobilités professionnelles.

Les data analystes de SPALLIAN ont sélectionné, redressé et analysé des jeux de données ouvertes afin **d'identifier des tendances** sur les thèmes clés de l'attractivité des villes moyennes.

Grâce à des indicateurs et visualisations de données, Data Territoria vous présente les atouts et les enjeux des villes moyennes françaises pour attirer hommes et activités.

Qu'est ce que l'open data ?

On appelle « données ouvertes » ou « open data » des données numériques produites par les acteurs publics (ministère, collectivité ou établissement public, etc.), mais aussi par des acteurs privés (entreprise, association, citoyen, etc.) et mises à disposition sous licence ouverte, permettant leur accès, traitement et réutilisation par tous.

Typologie des communes retenue

Petite ville

< 10 000 habitants

Ville moyenne

10 000 – 100 000 habitants

Grande ville

> 100 000 habitants

Comment interpréter les sources de données ?

Source : [Recensements de la population \(Insee, 2021\)](#)

Jeu de données Producteur Année de parution

Le regain démographique des villes moyennes

Après une période de ralentissement, les villes moyennes ont connu une accélération de leur croissance démographique. Sur la période 2013-2019, la population des villes moyennes a augmenté de 2,56%, contre 1,6% sur la période précédente (2008-2013).

Les grandes villes n'embrassent pas, de leur côté, un tel rebond puisque leur croissance stagne.

Après une baisse significative de leur population sur la période 2008-2013, les villes du programme Action Cœur de Ville ont su inverser la tendance. Ces dernières ne perdent plus d'habitants.

Clé de lecture

Entre 2013 et 2019, la population des villes moyennes a augmenté de 2,56%, soit une hausse annuelle moyenne de 0,43%.

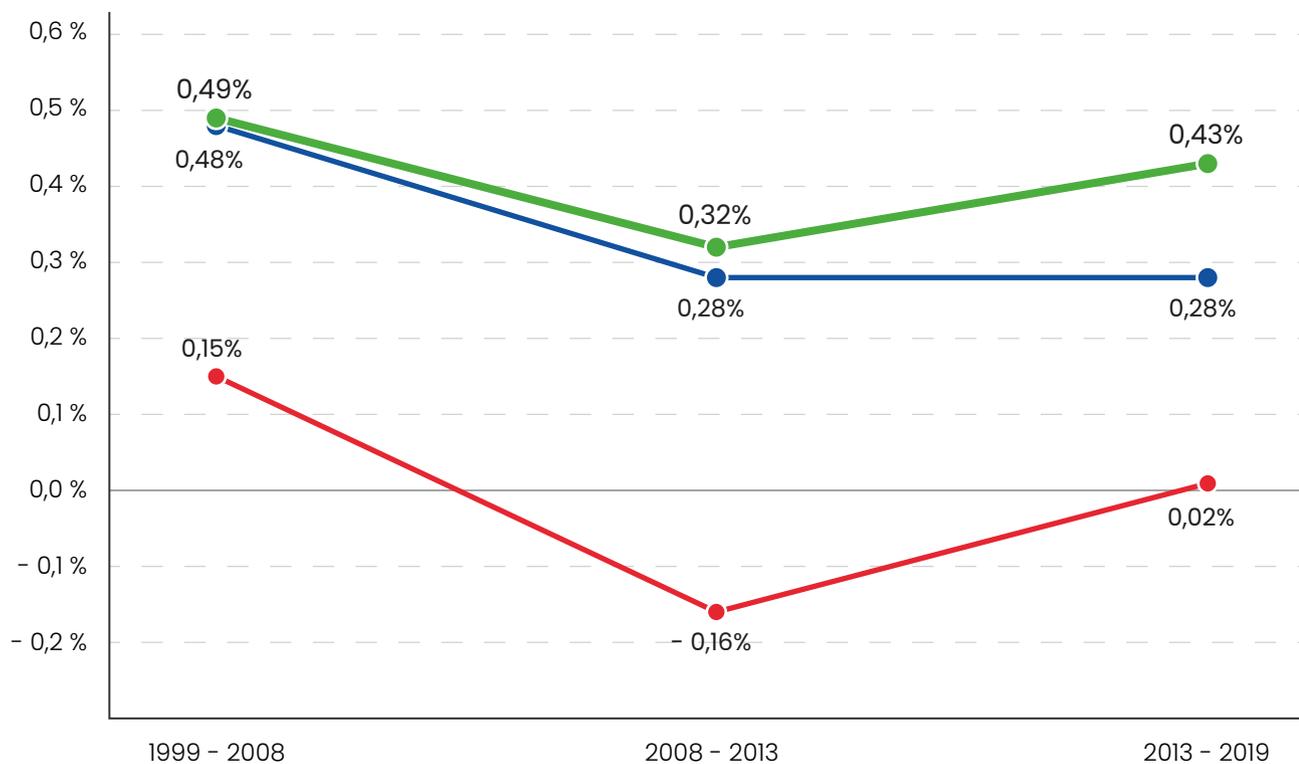
1 personne sur 3

réside dans une ville moyenne
(hors agglomération)

+2 millions d'habitants

en 20 ans dans les villes moyennes

Croissance annuelle moyenne de la population



— Villes moyennes

— Grandes villes

— Action Coeur de Ville

Source : Recensements de la population (Insee, 2021)

Une croissance tirée par la natalité

Si la population des villes moyennes croît ces dernières années, c'est moins dû aux déménagements qu'aux naissances.

En effet, les villes moyennes abritent des familles qui s'agrandissent. Elles semblent offrir un cadre propice aux ménages souhaitant accueillir des enfants. L'offre en infrastructures scolaires et périscolaires, la qualité de vie ou encore l'accessibilité aux soins sont donc des facteurs d'attractivité et de différenciation des villes moyennes.

Cependant, entre 2013 et 2018, les départs des villes moyennes sont plus nombreux que les arrivées vers celles-ci, aboutissant à un solde migratoire négatif.

* ***Solde migratoire*** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

* ***Solde naturel*** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés.

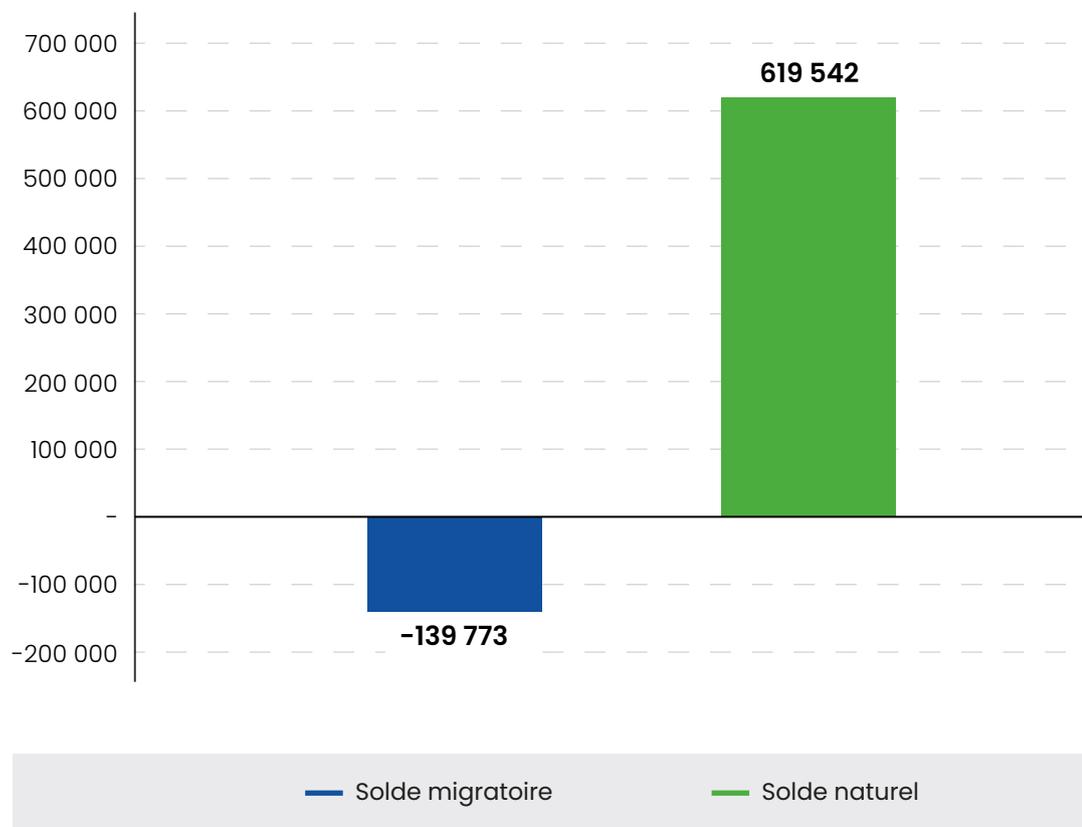
Clé de lecture

Entre 2013 et 2018, la différence entre les installations au sein de villes moyennes et les départs de celles-ci est de -139 773 personnes.

1,5 million de naissances et 0,95 million de décès

en 5 ans dans les villes moyennes

Soldes migratoire* et naturel* des villes moyennes entre 2013 et 2018



Source : Séries historiques en 2018 (Insee, 2018)

L'attrait des Français pour les villes moins peuplées

Les villes moyennes attirent les habitants des métropoles mais en perdent davantage dans les échanges migratoires avec les petites villes.

La crise sanitaire ne devrait qu'accélérer cette tendance préexistante.

Les mobilités résidentielles sont en partie liées à l'âge. Les 25-40 ans tendent à quitter les villes les plus peuplées pour celles de taille inférieure.

À contrario les 15-25 ans ont tendance à se diriger vers des villes plus peuplées. Les villes moyennes attirent également ces jeunes, développer leur offre de formation est ainsi un levier d'attractivité pour cette catégorie.

Clé de lecture

309 000 personnes ont quitté une grande ville pour s'installer dans une ville moyenne, entre 2017 et 2018.

La différence entre les départs des grandes villes vers les villes moyennes et les arrivées dans les grandes villes depuis les villes moyennes représente 53 000 personnes. La balance est donc en faveur des villes moyennes.

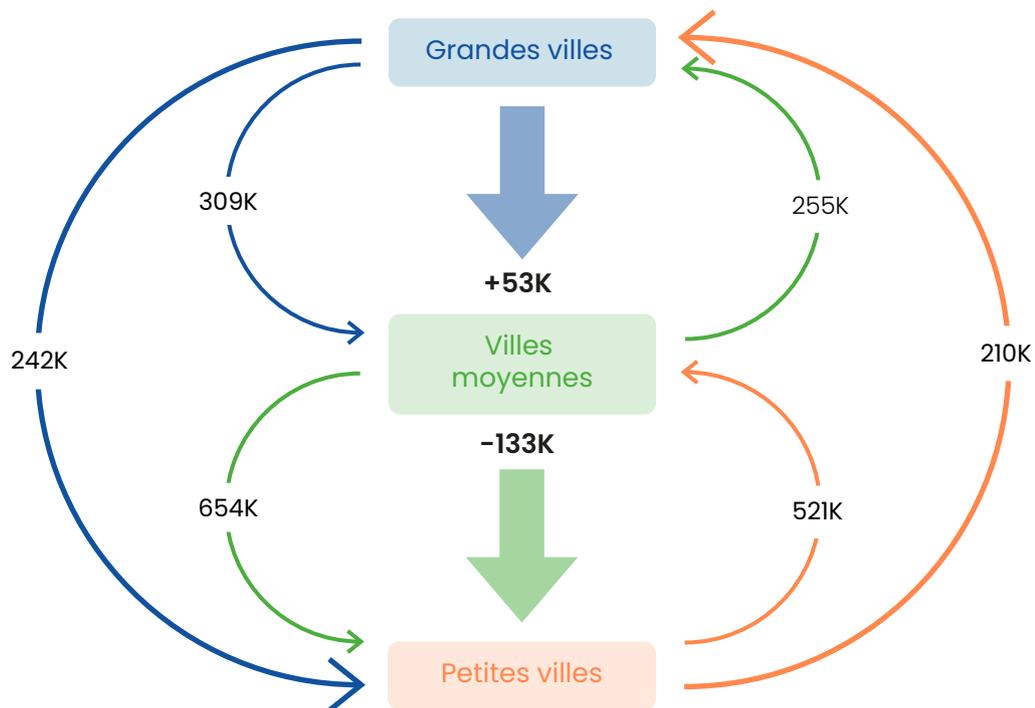
7 départs sur 10

des villes moyennes sont dirigés vers les petites villes

1 million d'habitants

des villes moyennes ont déménagé en restant dans leur commune, entre 2017 et 2018

Mobilités résidentielles intercommunales entre 2017 et 2018



K = millier(s)

Source : Fichier détail 'migrations résidentielles' (Insee, 2021)

Les fichiers détail anonymisés permettent aux utilisateurs professionnels un usage personnalisé des données du recensement de la population : analyses exploratoires de données, modélisation des comportements ou encore tabulation sur une sous-population particulière. Le fichier étudié ici contient 33 variables et 19 366 410 observations.

Des interactions fortes entre les villes moyennes et leur EPCI

L'analyse porte ici sur les villes moyennes qui constituent le centre* d'une aire d'attraction*, excluant ainsi celles qui sont sous l'influence d'une métropole. L'objectif est d'étudier le poids de leurs communes périphériques sur les flux migratoires des villes moyennes.

Si l'on observe les mobilités de grande distance (déménagements en dehors de l'EPCI), les flux entrants et sortants, respectivement de 350 000 et de 357 000 habitants, s'équilibrent. Ils n'ont ainsi que très peu d'impact sur l'évolution démographique des villes moyennes.

Ce sont donc les mobilités au sein même de l'EPCI qui influent le plus largement sur les évolutions

démographiques des villes moyennes, dont une partie des habitants décide de s'installer dans une commune périphérique. Ce déséquilibre est la principale cause du solde migratoire négatif des villes moyennes.

Un tel constat appelle à penser les politiques d'attractivité territoriale, autant à l'échelle communale qu'intercommunale.

[Clé de lecture](#)

145 000 personnes ont déménagé d'une ville moyenne centre de son aire d'attraction vers l'une des communes du même EPCI entre 2017 et 2018.

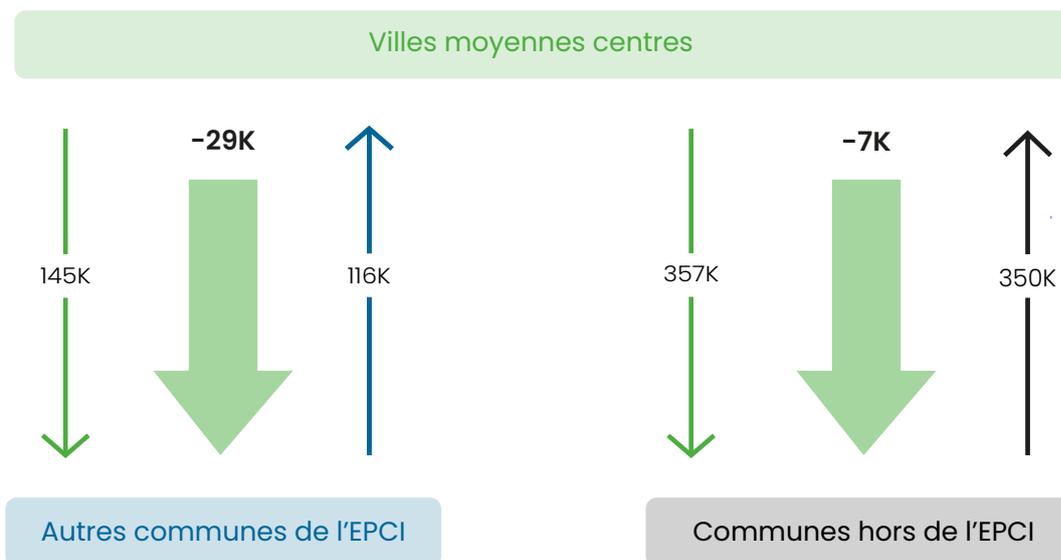
3 personnes sur 10

ont quitté une ville moyenne centre au profit d'une autre commune de l'EPCI entre 2017 et 2018

-29 000 habitants

dans les villes moyennes du fait des flux migratoires avec les communes de leur EPCI entre 2017 et 2018

Mobilités résidentielles des habitants des villes moyennes centres entre 2017 et 2018



* **Aire d'attraction (d'une ville)** : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Elle est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, ainsi que d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

* **Commune-centre (d'une aire d'attraction)** : commune la plus peuplée du pôle.

Source : Fichier détail «migrations résidentielles» (Insee, 2021),
Base des aires d'attraction des villes (Insee, 2022)



Les villes du programme Action Cœur de Ville, majoritairement des communes centre de leur aire d'attraction, sont particulièrement touchées par ce phénomène.

L'emploi des villes moyennes, résilient face à la crise

La crise sanitaire a rebattu les cartes de l'emploi.

Jusqu'en 2019, les dynamiques de l'emploi des villes moyennes et des grandes villes étaient proches tandis que les villes du programme Action Cœur de Ville peinaient à attirer des entreprises.

En 2020, les grandes villes furent les plus touchées par la crise tandis que les villes moyennes, et particulièrement les villes Action Cœur de Ville, ont démontré une meilleure résilience.

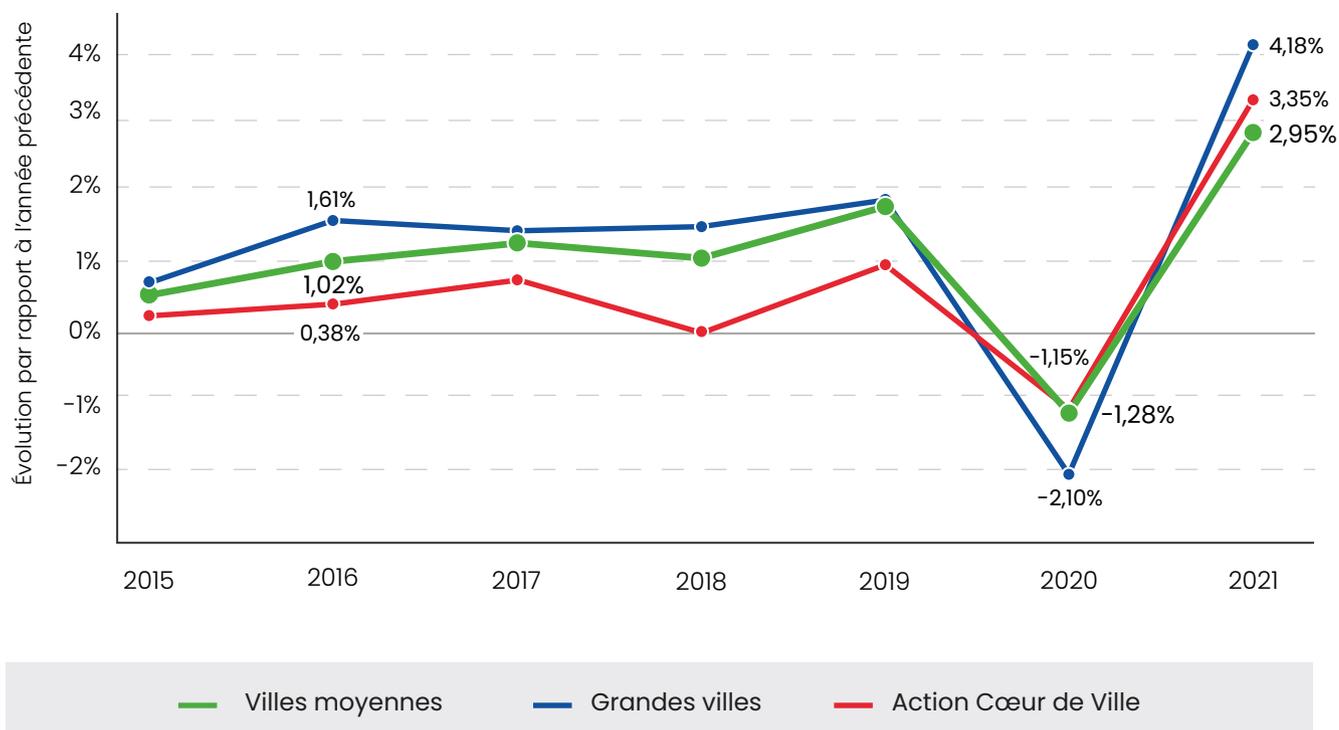
+124 000 emplois

entre 2019 et 2021 dans
les villes moyennes

4 emplois privés sur 10

sont situés dans une ville moyenne

Évolution des effectifs salariés du secteur privé



Source : URSAFF, 2022

Clé de lecture

Entre 2019 et 2020, le nombre de salariés du secteur privé travaillant dans une ville moyenne a diminué de 1,28% contre 2,10% dans les grandes villes.

La hausse significative des prix du logement

Selon les résultats de l'édition 2021 du **baromètre des territoires « Villes de France »**, le prix de l'immobilier est le premier critère de choix de la commune dans laquelle les Français souhaitent déménager. Or, 56% des habitants des villes moyennes trouvent que le prix de l'immobilier dans leur commune n'est pas accessible.

Les prix de l'immobilier connaissent une forte hausse à l'échelle nationale. Les logements ont vu leur coût croître de 17% entre le premier trimestre 2019 et la fin 2021 (source : indices de prix des logements, Insee).

À noter que de fortes disparités existent entre les villes moyennes : le prix à l'achat des appartements varie de 500€/m² à plus de 7 600€/m² (hors Île-de-France).



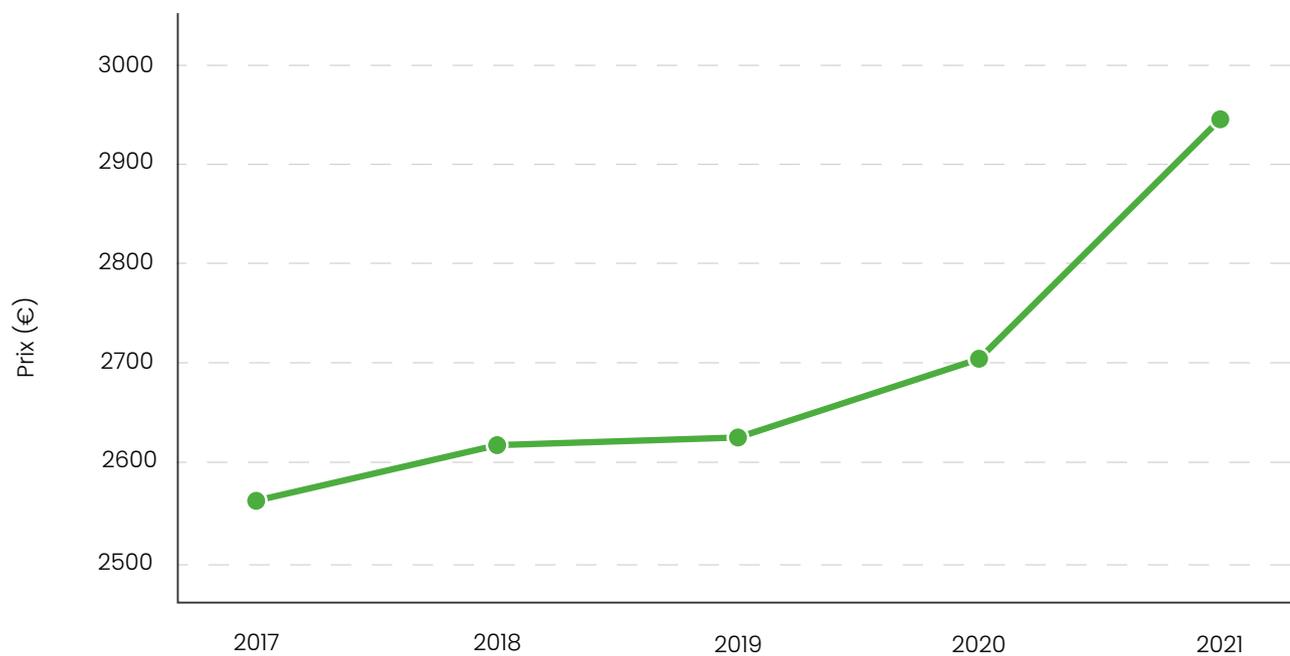
La proposition de Villes de France

Apporter aux villes moyennes une meilleure connaissance des dispositifs d'aide à la rénovation des logements et une meilleure ingénierie.

+ 8,7% du prix de vente

des appartements entre 2020 et 2021

Évolution du prix médian au m² moyen des appartements des villes moyennes



Source : Indicateurs de prix DV3F (Cerema, 2022)

La base de données DV3F facilite l'observation des marchés et permet de produire des indicateurs de prix et de volumes de transactions à différentes échelles géographiques afin d'apprécier et d'étudier les marchés fonciers et immobiliers d'un territoire.

L'artificialisation maîtrisée des sols

Selon les résultats de l'édition 2021 du **baromètre des territoires « Villes de France »**, 2/3 des habitants des villes moyennes considèrent que la proximité avec la nature et la présence d'espaces verts font partie des principaux atouts de leur commune.

Si on observe une hausse de l'artificialisation des sols dans les villes moyennes, celle-ci ralentit au fur et à mesure des années.

La lutte contre l'artificialisation des sols permet de rendre les centres-villes plus attractifs, en rénovant les logements et l'activité économique, d'une part, et en apportant de la nature en ville d'autre part.



La proposition de Villes de France

Pérenniser le fonds friche comme levier pour atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette : friche industrielle, ferroviaire et commerciale.

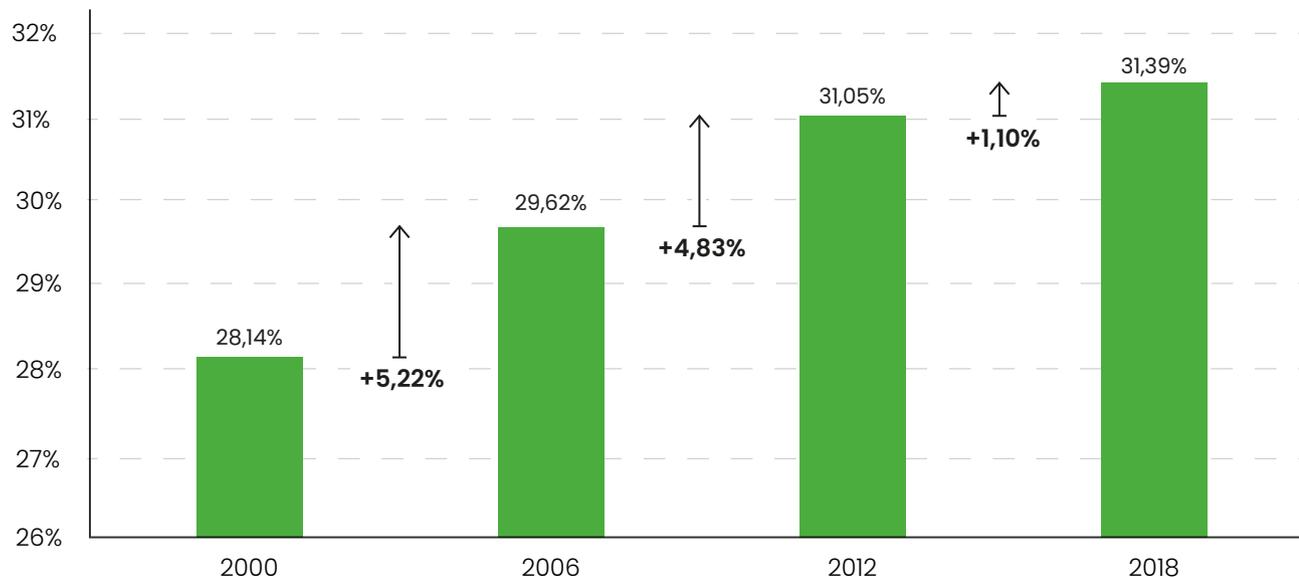
**2x moins
de sols artificialisés**

que dans les grandes villes

**42% des sols dédiés
à l'agriculture**

au sein des villes moyennes

Évolution de la part des sols artificialisés dans les villes moyennes



Clé de lecture

En 2018, 31,39% des sols des villes moyennes sont artificialisés contre 31,05% en 2012, correspondant à une hausse de 1,10% en 6 ans.

Source : CORINE Land Cover

Les données géographiques CORINE Land Cover sont produites sur 39 États européens depuis 1990. Elles permettent de réaliser un inventaire biophysique de l'occupation des sols et de l'évolution de ceux-ci via une interprétation visuelle d'images satellites.

Un accès disparate à la médecine générale

Selon les résultats de l'édition 2021 du **baromètre des territoires « Villes de France »**, 26% des habitants des villes moyennes indiquent que la difficulté d'accès à la santé et aux soins de proximité fait partie des trois principales faiblesses de leur commune. Ils étaient 21% en 2020 : le sentiment d'insatisfaction grandit.

En réaction à la dégradation de l'accès spatial aux soins, l'Etat a mis en place un indicateur statistique pour identifier les déserts médicaux, l'Accessibilité Potentielle Localisée (APL).

Il est le résultat d'une équation qui reflète de manière quantifiée le rapport entre l'offre et la demande de soins. Son résultat peut être interprété comme le nombre moyen de consultations accessibles par an et par habitant de chaque commune.

Plus la taille de la ville est importante, plus il est aisé d'accéder à une consultation de médecine générale.

La moitié des villes moyennes sont moins bien dotées que la plupart des grandes villes. Certaines villes moyennes sont en dessous du seuil d'APL de 2,5 : on considère alors qu'elles sont sous-dotées en médecins généralistes et que l'accès à ces derniers est difficile.

Aucune grande ville ne se situe en dessous de ce seuil.

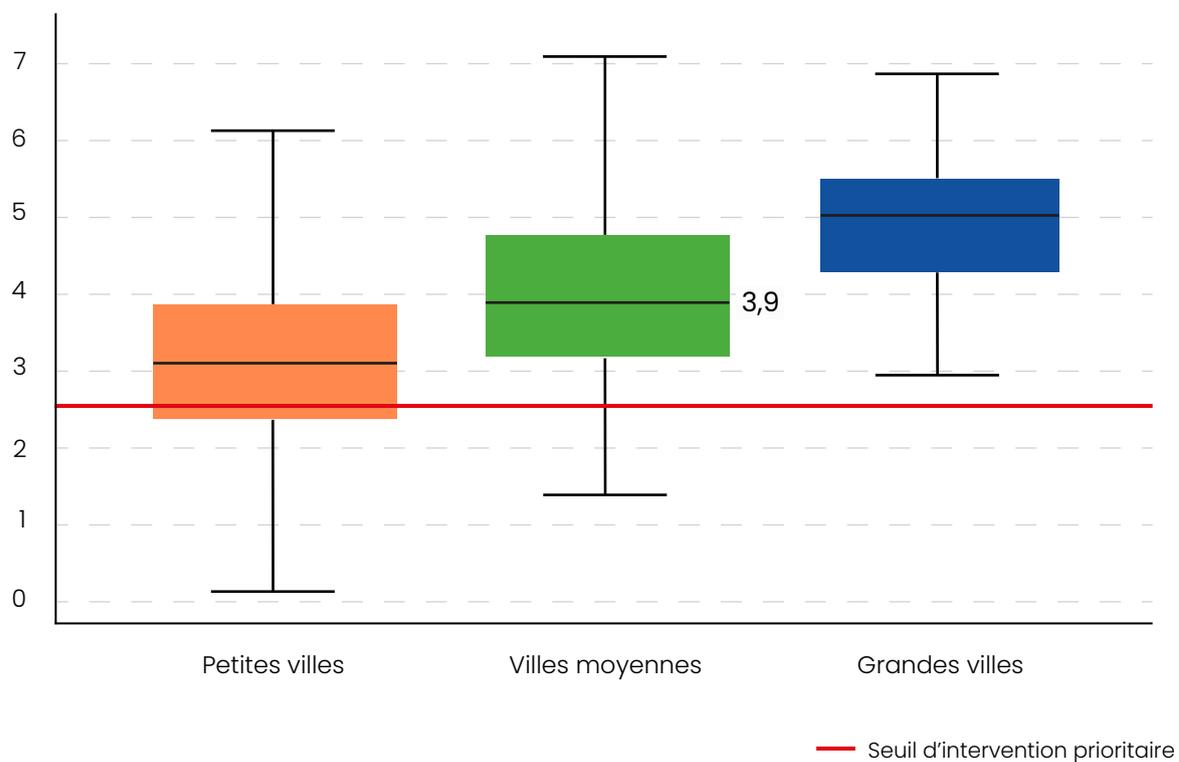
Clé de lecture

50% des villes moyennes ont une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes inférieure à 3,9.

7% des villes moyennes

en zone d'intervention prioritaire (APL < 2,5)

Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes en 2018



Source : Drees

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) a été développé par la DREES pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin. Il vise à améliorer les indicateurs usuels d'accessibilité aux

soins (distance d'accès au plus proche, densité par bassin de vie ou département...). Il mobilise pour cela les données de l'assurance-maladie (SNIIR-AM) ainsi que les données de population de l'Insee.

Un accès limité aux praticiens spécialisés

Les différences d'accès à la médecine générale constatées entre petites, moyennes et grandes villes sont similaires à celles observées chez les autres praticiens (dentistes, ophtalmologistes...).

Si les écarts diffèrent d'une pratique à l'autre, la règle reste identique quelle que soit la spécialité : les habitants des grandes villes bénéficient d'un choix plus large que ceux des villes moyennes, qui sont elles-

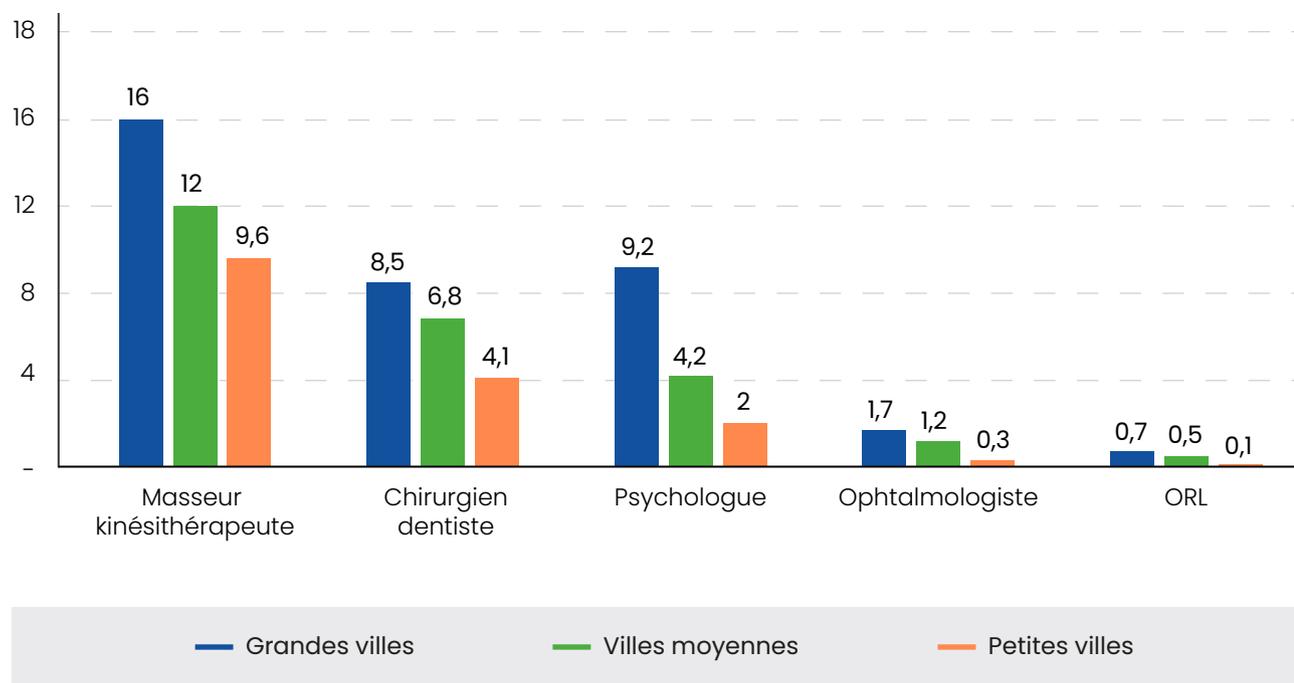
même mieux dotées que les petites villes. L'écart est particulièrement important pour les psychologues.

L'accessibilité aux praticiens de santé dépend également de nombreux autres critères que leur nombre, tels que les tarifs pratiqués, les moyens de transports disponibles, les modalités de prises de rendez-vous, ...

Clé de lecture

Près de 16 000 chirurgiens-dentistes exerçaient au sein d'une ville moyenne en 2020. Rapporté à la population, cela représente 6,8 chirurgiens-dentistes pour 10 000 habitants.

Professionnels de santé pour 10 000 habitants



Source : Base Permanente des Équipements 2020 (Insee, 2021), Population légale 2019 (Insee, 2022)

La Base Permanente des Équipements (BPE) est un jeu de données à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur

l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. Plus de 2,7 millions d'équipements sont répertoriés dans le millésime 2020.

L'importante motorisation des actifs

L'édition 2021 du **baromètre des territoires « Villes de France »** indique que 4 actifs sur 5 des villes moyennes habitent à moins de 40 minutes de leur lieu de travail.

45% des actifs habitant dans une ville moyenne travaillent dans leur commune (flux internes). Pour ces actifs, la voiture (véhicule motorisé) demeure le mode de transport privilégié (67%).

S'agissant des actifs travaillant dans une autre commune que celle de leur lieu d'habitation (flux externes), 86% se rendent au travail en voiture.

La voiture reste donc le mode de transport privilégié pour les mobilités professionnelles dans les villes

moyennes.

Cependant, la marche à pied et le vélo tiennent une place non négligeable. Ils représentent 19% des flux internes. Pour les flux sortants, 11% des actifs utilisent les transports en commun.

La proposition de Villes de France

Favoriser l'existence d'un réseau ferroviaire d'intérêt national ou interrégional à travers les trains d'équilibre du territoire, et développer la pratique du vélo dans les villes moyennes.

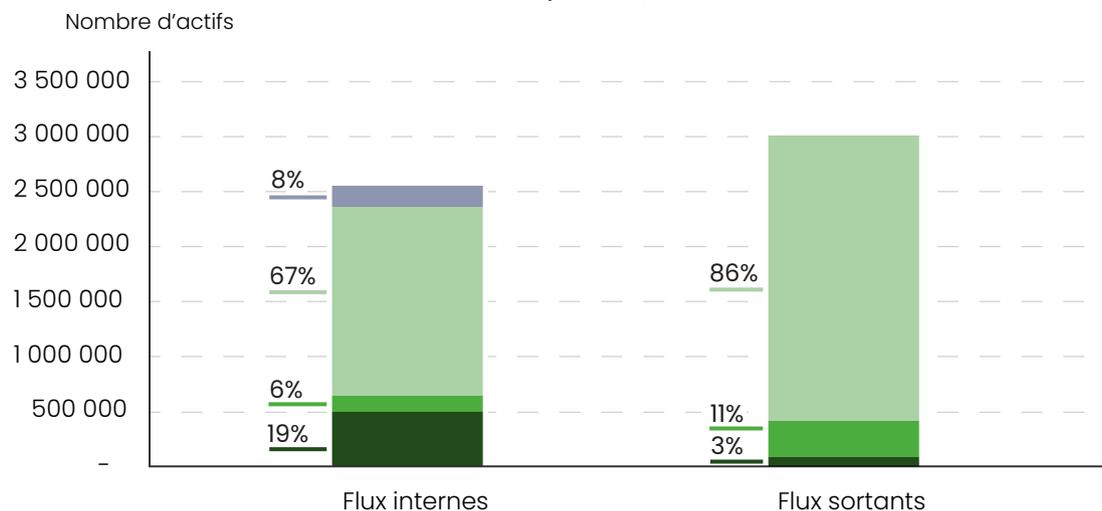
45% des actifs

des villes moyennes résident et travaillent au sein de leur commune (hors Île-de-France)

1/5 d'entre eux

se rendent au travail à pied ou à vélo

Flux et modes de transport des actifs résidant dans une ville moyenne (hors Île-de-France)



■ Marche à pied ou vélo
 ■ Transports en commun
 ■ Véhicule motorisé
 ■ Pas de transport

Clé de lecture

86% des actifs habitant dans une ville moyenne utilisent un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail.

Source : *Mobilités professionnelles en 2018 'déplacements domicile - lieu de travail'* (Insee, 2021), hors Île-de-France

La base sur les flux de mobilité des « déplacements domicile-travail » fournit, pour l'ensemble des communes (France métropolitaine et DOM), les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence avec le lieu de travail.

La métropolisation relative de l'enseignement supérieur

Dans l'édition 2021 du **baromètre des territoires « Villes de France »**, les habitants des villes moyennes interrogés indiquaient que le nombre limité de lieux de formation d'enseignement supérieur faisait partie des principales faiblesses de leur commune.

Aujourd'hui, les grandes villes abritent la majorité des établissements d'enseignement supérieur. Ce phénomène de métropolisation pose des questions

d'égalité des chances et d'accès à l'éducation, notamment pour les populations les plus modestes habitant au sein des villes moyennes.

Offrir des formations adaptées aux enjeux locaux et aux envies des bacheliers est un enjeu majeur pour l'attractivité des territoires.

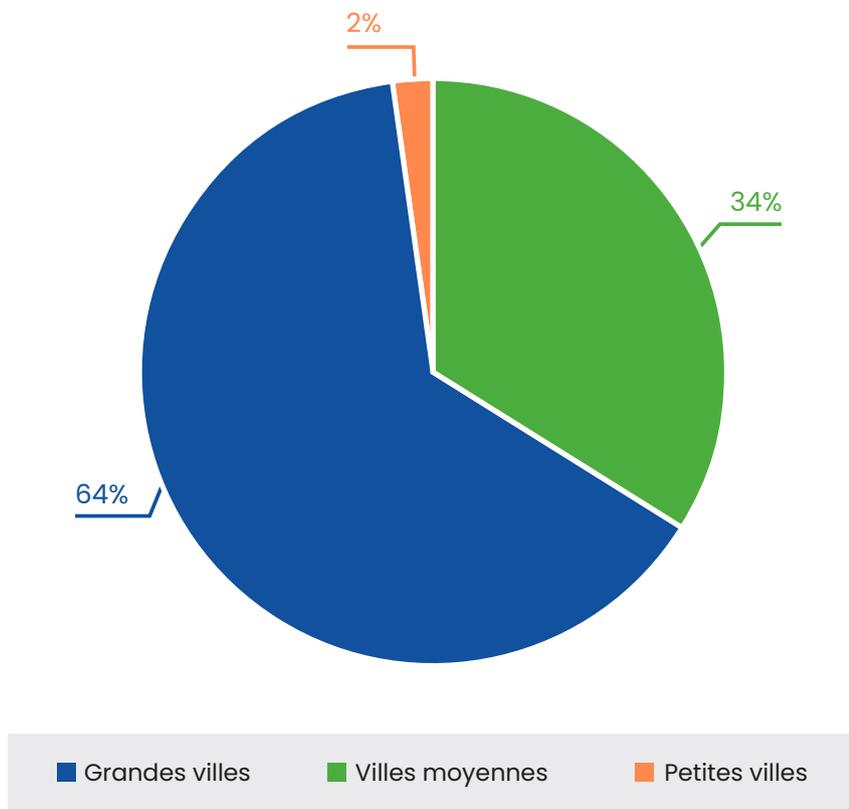
1 étudiant sur 3

se forme dans une ville moyenne

La proposition de Villes de France

Favoriser l'installation d'établissements d'enseignement supérieur dans les villes moyennes en lien avec les besoins économiques du territoire.

Effectifs des inscrits dans l'enseignement supérieur* en 2020-2021



Clé de lecture

2% des étudiants étudient dans une petite ville. Les villes moyennes accueillent quant à elles 34% des étudiants.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021

* au sein d'établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur

L'attrait des étudiants pour les communes Action Cœur de Ville

La hausse du nombre d'étudiants inscrits au sein des communes du programme Action Cœur de ville démontre un étoffement de leur offre en formation supérieure ces dernières années.

La hausse relative constatée dans les villes Action Cœur de Ville entre 2018 et 2020 (+13%) est deux fois

plus élevée que celle observée dans les grandes villes (+7%).

Dynamisme démographique, animation urbaine, compétitivité économique... l'enseignement supérieur est un facteur d'attractivité très important pour les territoires et le programme Action Cœur de Ville semble être un accélérateur.

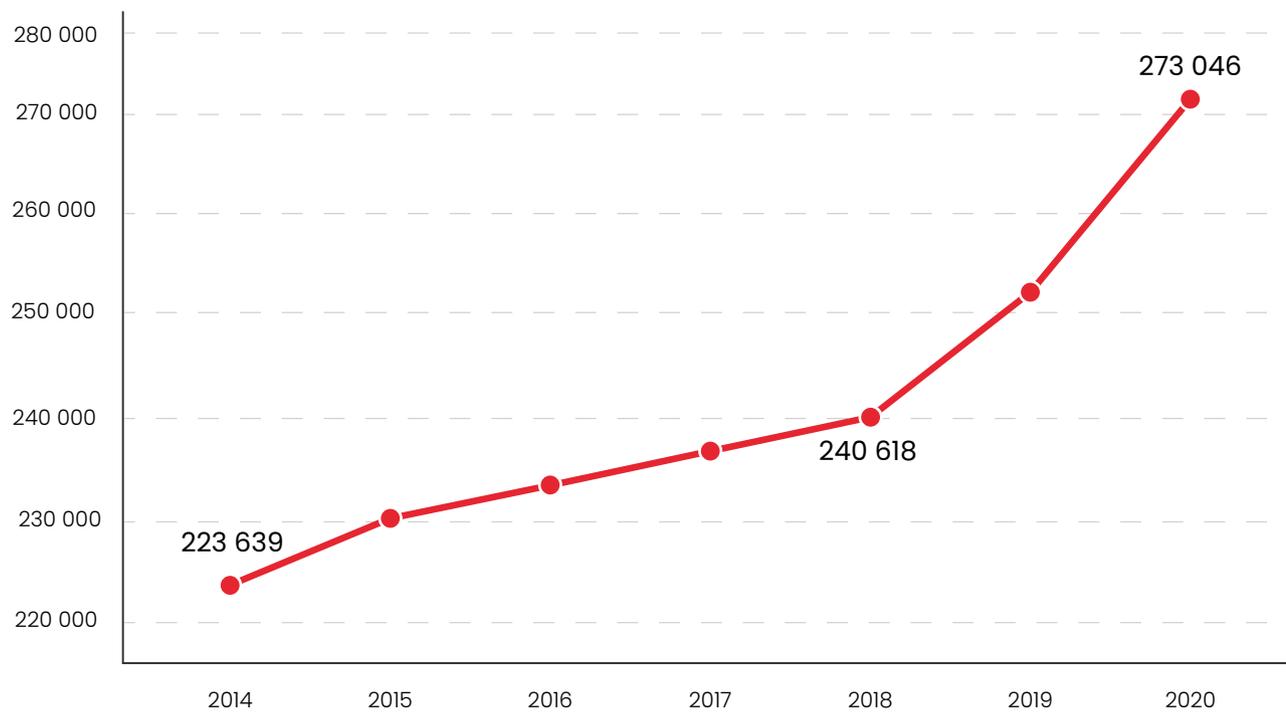
+ 13% d'inscrits

dans les villes Action Cœur de Ville entre les rentrées 2018 et 2020

Clé de lecture

En 2020, 273 046 étudiants étaient inscrits dans un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur situé au sein d'une commune du programme Action Cœur de Ville.

Évolution du nombre d'inscrits* dans les communes Action Cœur de Ville



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021

* au sein d'établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur

L'open data & vous

Pour tirer profit de la richesse de la donnée et garantir sa fiabilité, son évaluation est essentielle. En voici les principaux critères :

1 Critère organique d'autorité : qui produit la donnée ?

Le producteur de données doit être identifié en premier lieu. Son profil permettra d'évaluer la pertinence des informations publiées.

2 Critère subjectif de véracité : comment la donnée est-elle produite ?

La seule autorité du producteur de la donnée ne peut être gage de fiabilité. Les jeux de données ouverts sont souvent le fruit d'un processus de production complexe, pouvant générer des biais et des incertitudes, qu'il convient de comprendre avant d'en exploiter le contenu.

3 Critère géographique : quelle précision dans l'espace ?

Chaque jeu de données dispose d'une granularité spatiale qui lui est propre (commune, département, IRIS*, bassin de vie...), permettant des analyses plus ou moins localisées.

Pour isoler les données d'une ville moyenne, il est nécessaire d'utiliser son code INSEE. Unique, c'est à lui qu'il convient de se fier.

4 Critère temporel : quelle échelle de temps ?

La date de diffusion diffère de la date de recueil de la donnée. Le temps peut être représenté de multiples façons. L'échelle retenue dans chaque jeu de données doit être identifiée : tranche horaire, trimestre, mois, année civile, année géographique, etc.

* **IRIS** : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique, sont l'une des plus petites unités spatiales statistiques, inférieures à l'échelon communal.

Votre observatoire de l'enseignement supérieur

Le saviez-vous ? Villes de France met à votre disposition l'observatoire de l'enseignement supérieur.

Cet outil interactif vise à éclairer les élus et les bacheliers pour visualiser et appréhender les relations entre l'offre et la demande en formation post-bac sur leur territoire.

Découvrez, pour chaque département, chaque EPCI et chaque commune, le nombre de formations post-bac, l'origine des admis, le profil des lycéens, ou encore les métiers les plus demandés.

Les villes moyennes accueillent 34% de la population étudiante. L'enseignement supérieur est donc un enjeu majeur pour l'attractivité de nos territoires. Villes de France s'est associée à SPALLIAN afin de proposer à tous cet outil innovant qui met en lien l'offre de formation et les besoins locaux.

Rendez-vous sur :

www.villesdefrance.fr/enseignement-superieur/

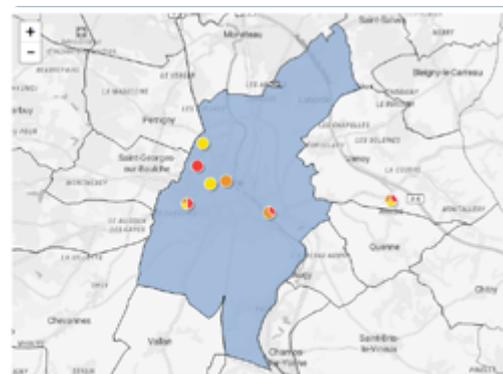
Filter les résultats de l'analyse

Recherchez un département, un EPCI, une commune

Domaine

Filière

Statut (privé/public)



Nombre de terminales Tension (vieux par place)



À propos



Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes moyennes et leurs intercommunalités de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine de notre pays en regroupant près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts ; informe ses adhérents ; valorise les positions communes sur les sujets majeurs « pour la qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale, santé.

L'association porte également une dimension événementielle afin de permettre à ses adhérents de se retrouver, d'échanger autour des bonnes pratiques et de débattre tout au long de l'année, symbolisée par la tenue de son Congrès annuel dans une ville adhérente.



Fondée en 1998 par Renaud Prouver, SPALLIAN est née de la volonté de proposer une alternative française aux solutions de traitement de données qui respecte les fondamentaux suivants : que la data s'exprime avec éthique et intelligence, au service de la population, et dans le respect de la culture française de liberté publique.

Notre singularité

3 cœurs d'expertises pour révéler l'intelligence des territoires



Expertise en **DATA ANALYSE** pour garantir la fiabilité des données



DÉVELOPPEMENT de solutions innovantes
TellMyCity* & **Spallian Strategy**



CONSEIL STRATÉGIQUE s'appuyant sur notre filiale historique & réseau d'experts

ALTHING
GROUPE SPALLIAN



94 rue de Sèvres
75007 Paris

Tél : +33 1 45 44 99 61

Mail : contact@villesdefrance.fr

www.villesdefrance.fr



[@villes2fr](https://twitter.com/villes2fr)



[villes-de-france](https://www.instagram.com/villes-de-france)



[vdf.villesdefrance](https://www.facebook.com/vdf.villesdefrance)



[association_villes_de_france](https://www.linkedin.com/company/association_villes_de_france)